

# Madrid veut reprendre le contrôle à Barcelone

ESPAGNE Le Sénat se prononcera vendredi sur la demande de destitution de l'exécutif catalan

- La mise en œuvre de l'article 155 change la donne.
- La liste des mesures envisagées montre que Madrid veut prendre toutes les manettes de l'administration de la région et mettre le parlement régional sous tutelle.

Les dirigeants indépendantistes de Catalogne se faisaient discrets dimanche sur leurs intentions, avant une semaine décisive où doivent être adoptées des mesures drastiques du gouvernement espagnol pour reprendre le contrôle de la région qui menace de faire sécession. « Nous devons prendre les décisions avec un maximum d'unité », a martelé dimanche matin Jordi Turull, le porte-parole du gouvernement séparatiste catalan, après avoir dénoncé « un coup d'Etat contre les institutions de Catalogne ».

Samedi matin, le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy a annoncé qu'il allait demander au Sénat de l'autoriser à mettre en œuvre l'article 155 de la Constitution pour prendre le contrôle de l'exécutif catalan, de la police régionale et mettre sous tutelle le Parlement catalan, avec en ligne de mire l'organisation d'élections régionales début 2018.

## « La pire attaque depuis Franco »

Le Sénat espagnol devrait en principe voter ces mesures en séance plénière vendredi. La décision de Mariano Rajoy intervient au moment où les indépendantistes menacent de déclarer unilatéralement l'indépendance de la Catalogne, région où vivent 16 % des Espagnols.

L'Espagne vit sa plus grave crise politique depuis qu'elle a renoué avec la démocratie en 1977 et la fin du franquisme. Les indépendantistes se fondent sur les résultats d'un référendum d'autodétermination déclaré illégal par la Cour constitutionnelle mais organisé malgré tout le 1<sup>er</sup> octobre. D'après eux, le « oui » l'a emporté à 90 % des voix avec un taux de participation de 43 %.

Le président indépendantiste de la Catalogne, Carles Puigdemont, a réagi samedi soir aux annonces de Madrid en dénonçant une atteinte à l'Etat de droit, qualifiée de « pire attaque aux institutions et au peuple de Catalogne depuis les décrets du dictateur militaire Francisco Franco ». Il a demandé la tenue d'une séance plénière pour que les parlementaires catalans

décident de la réponse à apporter à ces mesures. Jeudi dernier, il avait menacé de convoquer le parlement régional pour proclamer l'indépendance si le gouvernement espagnol déclenchait l'article 155.

Samedi soir pourtant, Carles Puigdemont n'a pas prononcé une

seule fois le mot « indépendance » dans son allocution. Son porte-parole non plus, dimanche, déclarant cependant qu'il faudrait « arriver au bout du mandat du 1<sup>er</sup> octobre », découlant du référendum.

## De « vraies » élections

Dans les faits, les mesures proposées par Mariano Rajoy (qui dispose au Sénat d'une confortable majorité pour les faire approuver) déboucheront sur une suspension de facto de l'autonomie de la Catalogne, une région qui tient énormément à sa culture, sa langue et son autonomie reconquise après la mort de Franco. Les conservateurs espagnols soulignent que ces mesures doivent « restaurer » la démocratie en Catalogne, dont la population est divisée sur l'indépendance, presque à parts égales.

Le but est d'en arriver à des élections, « avec de vraies urnes, un recensement fiable », a déclaré une des dirigeantes du parti conservateur, Andrea Levy, dimanche matin.

Mais les doutes sont grands sur l'efficacité et les conséquences de ces mesures. *El País*, premier quotidien espagnol en nombre de lecteurs, qui soutient le gouvernement sur ce point, admettait dimanche qu'elles pourraient « entraîner des complications en termes d'ordre public », alors que 40 à 50 % des Catalans se disent indépendantistes, selon les sondages.

« Le gouvernement aura des difficultés à gouverner la Cata-

logne », a déclaré à l'AFP le politologue José Fernandez-Albertos, qui note que ces mesures unissent indépendantistes et non-indépendantistes autour de la défense des libertés publiques.

## Plusieurs interprétations du 155

Des juristes émettent également des doutes, comme Xavier Arbos, professeur de droit constitutionnel à Gérone, sur l'empiètement du pouvoir exécutif sur le législatif. Selon lui, l'article 155 permet au gouvernement de « donner des instructions », mais pas de « destituer » (lire ci-contre).

A Barcelone, Ruben Wagensberg, porte-parole du collectif pacifiste Debout pour la paix, créé

pour épauler des actions de résistance pacifique, a prévenu qu'une réaction était à attendre. « Si la garde civile entre dans les institutions catalanes (...), il y aura une résistance très dure, pacifique », comme lorsque des milliers d'électeurs se sont massés devant les bureaux de vote le 1<sup>er</sup> octobre pour les protéger, entraînant de violentes actions de la police pour les déloger.

D'où les craintes de *La Vanguardia*, le principal quotidien catalan édité dans les deux langues, qui a imploré Carles Puigdemont de prendre les devants en organisant des élections qui éviteraient l'application de l'article 155, une suggestion partagée par le Parti socialiste catalan. Mais pour l'instant, cette option n'est pas envisagée, a déclaré son porte-parole. ■

Ph.Db. (avec afp)

## LETTRÉ D'EUROPE

El País

Chaque semaine, « Le Soir » ainsi que ses partenaires de Lena publient une chronique européenne depuis Paris, Berlin, Madrid, Rome, Genève ou Bruxelles, rédigée par l'un ou l'une des journalistes de ces quotidiens.

## La Catalogne à l'automne

Lluís Bassets est directeur de l'édition catalane du journal « El País ».

Cet article est destiné à un ami étranger inquiet, qui me formule en privé des questions que les journalistes ne se posent généralement pas en public. Sommes-nous aux portes de l'indépendance catalane ? La Catalogne sera-t-elle un nouveau pays avec des frontières, des douanes, sa propre monnaie et son armée, en dehors de l'Union européenne et de l'Otan ? Ou y aura-t-il une intervention militaire espagnole, voire le risque d'une nouvelle

guerre civile ?

Rien de tout cela ne se produira, lui dis-je. Mais ce qui se produira et qui est déjà en train de se produire, c'est que nous sommes entrés dans une crise qui sera certainement longue et confuse dans laquelle nous tous, Catalans et Espagnols, sortirons perdants et qui nous fera souffrir et nous affronter les uns les autres.

Non seulement la Catalogne ne sera pas indépendante, mais elle en sortira

diminuée et affaiblie, avec moins de force pour négocier dans la tentative inévitable de récupérer le consensus constitutionnel qui doit se produire. L'Espagne perdra également beaucoup plus, notamment du point de vue de son image, du prestige de ses institutions et de l'attrait de son histoire brillante de récupération de la démocratie et d'ouverture au monde.

Un autre ami, catalan celui-là, m'a recommandé de manière très pertinente

que nous mémorisions bien les conditions de vie et de bien-être que nous avons connues, car elles ne reviendront pas : les entreprises qui sont parties – les deux grandes banques catalanes et 800 entreprises derrière elles –, les vieux partis aujourd'hui diminués et détruits, les institutions régionales discréditées, les médias autrefois partagés, la joie de vivre et le vivre-ensemble dans une société plurielle aujourd'hui attristée et divisée.

En quelques semaines, depuis le 19 août, des faits que nous n'aurions jamais pu imaginer se sont produits. Tout d'abord, les attentats de cette journée tragique, perpétrés par des jeunes musulmans apparemment intégrés. Ensuite, leurs effets nocifs sur la société catalane, avec des divisions explicites et insolites entre les différentes polices ; l'apparition d'une idolâtrie étrange et sans doute programmée envers la police catalane ; et finalement, la manifestation qui devait être consacrée au refus du terrorisme et qui a été manipulée pour humilier le Roi et le gouvernement avec un étalage de drapeaux sécessionnistes et de slogans tels que « Vos politiques, nos morts » qui attribuaient au gouvernement espagnol la responsabilité des attentats.

Puis, entre le 6 et le 8 septembre, encore pire, un assaut à la légalité constitutionnelle et une atteinte au statut d'autonomie de la part d'une majorité

parlementaire indépendantiste de 72 députés sur 135 composée de la coalition bourgeoise Junts pel Sí et de l'extrême gauche de la CUP. Ignorant les recommandations des juristes du Parlement, du Conseil de garanties statutaires et du Tribunal constitutionnel espagnol, le gouvernement de Carles Puigdemont a même ignoré le règlement et les droits de l'opposition pour adopter deux lois qui devaient permettre l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination le 1<sup>er</sup> octobre et proclamer la République catalane indépendante 48 heures plus tard.

**La Catalogne est déjà en plein automne et lorsque viendra l'hiver, nous regretterons la lumière de l'été qui ne reviendra pas**

Il est difficile d'expliquer à des amis habitant à l'étranger comment le gouvernement catalan a pu aller si loin dans son interprétation populiste d'une démocratie sans règles en obéissant à des manifestations dans la rue et à des organisations extraparlamentaires qui s'arrogent la représentation du peuple. Il n'est pas non plus facile de leur expliquer ce qui s'est produit le 1<sup>er</sup> octobre, une sorte de plébiscite de mobilisation contre le gouvernement de Rajoy, qui a été incapable de l'empêcher de manière pacifique et qui a fini par envoyer une police antiémeute, laquelle a également

été incapable de l'empêcher malgré le recours abondant et aveugle à la force.

Tout d'un coup, la pire image de l'Espagne avait fait sa réapparition, celle du franquisme oppresseur, face à la stupeur des uns et la satisfaction des autres ; une victoire de la propagande qui a eu immédiatement sa contrepartie dans la réalité au moins depuis trois angles, celui des entreprises qui ont voté avec leurs pieds face à la vraisemblance de l'indépendance ; celui des institutions et des gouvernements européens qui se sont rangés derrière Rajoy et se sont déclarés hostiles à la sécession ; et celui de la moitié non sécessionniste de la société catalane qui est descendue massivement dans la rue pour la première fois.

Combien de temps durera cette décomposition de l'autonomie du gouvernement catalan ? Combien de temps Madrid tardera-t-il à mettre sous tutelle le gouvernement régional ? Quelles conséquences cela aura-t-il sur la démocratie espagnole et sur la bonne marche de l'économie ? Y aura-t-il une réaction centralisatrice et conservatrice ? Ce sont les questions que me posera sans doute mon ami après avoir reçu ma réponse à ses premières questions. Je ne peux pas prédire ce qui se passera, mais je lui dis que la Catalogne est déjà en plein automne et que, lorsque viendra l'hiver, nous regretterons la lumière de l'été qui ne reviendra pas. ■

## l'expert « Dans les faits, l'autonomie est suspendue »

### ENTRETIEN

#### MADRID

DE NOTRE CORRESPONDANT

Xavier Arbos est professeur de droit constitutionnel à l'Université de Barcelone. Dans un entretien accordé au *Soir*, il analyse les mesures présentées samedi par le gouvernement espagnol pour mettre sous tutelle la Catalogne. Il considère qu'il s'agit d'une « version dure » de l'application de l'article 155 de la Constitution.

**Mariano Rajoy a assuré samedi que les mesures qu'il présentera au Sénat cette semaine ne représentent pas « une suspension de l'autonomie de la région ni de son gouvernement » mais la destitution de « ceux qui ont placé le gouvernement catalan au-dessus de la loi et de la Constitution ».**

**Etes-vous d'accord avec lui ?**

*Non. Les mesures présentées par l'exécutif de Madrid permettent de prendre le contrôle de toutes les institutions, notamment celles qui ont les compétences symboliques de l'autonomie de la Catalogne. Tout ce qui fait la particularité de l'exécutif catalan – la gestion de la sécurité publique, des finances, de l'éducation... – sera mis sous tutelle. Le parlement aussi. Ce qui veut dire que le gouvernement de Madrid sera présent à tous les niveaux en Catalogne. Dans les faits, l'autonomie de la région est suspendue, même si Mariano Rajoy s'en défend.*

**Au niveau juridique, comment cette prise de contrôle peut-elle s'articuler ?**

*Je ne crois pas en un transfert pur et simple des compétences de Barcelone à Madrid. Cela pourrait provoquer des tensions en Catalogne. Par contre, on peut imaginer la création à Madrid d'un organisme spécial formé par de hauts fonctionnaires, avec un profil technique, qui seront chargés de la gestion quotidienne des compétences de la région. De toute façon, cet organisme pourra uniquement faire de la gestion administrative et n'aura pas de compétences législatives. Seul le gouvernement régional dispose de l'initiative législative en Catalogne. Or, une fois que les mesures proposées par Rajoy entreront en vigueur, ce gouvernement catalan n'existera plus de manière institutionnelle.*

**Comment l'Etat espagnol compte-t-il exercer son autorité en Catalogne ?**

*C'est un des aspects qui n'a pas été éclairci. On ne sait pas, par exemple, qui aura la capacité de contrôler la légalité des initiatives que sont susceptibles de prendre les députés catalans, notamment les indépendantistes, dans les prochaines semaines. Ce sera peut-être, c'est même probable, le délégué du gouvernement de Madrid dans la région.*

**Ce dispositif peut-il fonctionner pour permettre « le retour à la légalité et à la normalité » souhaité par le Premier ministre samedi ?**

*Cela dépendra beaucoup de la capacité de pression que pourra exercer cette nouvelle hiérarchie,*

notamment sur les fonctionnaires qui pourraient résister ou refuser de travailler dans ces nouvelles conditions. Il faut s'attendre à la mise en place de sanctions administratives et disciplinaires contre les récalcitrants.

**L'application de l'article 155 sera de toute manière limitée dans le temps. Le gouvernement de Madrid s'est engagé à convoquer des élections « dans les six mois »...**

*Mais six mois sans gouvernement en Catalogne, c'est très long. Je considère que ce délai est un autre élément qui démontre que nous sommes face à une application très dure de l'article 155. Six*

*mois sans exécutif, cela veut dire qu'il n'y aura personne en Catalogne avec un minimum de légitimité pour être l'interlocuteur de Madrid, dans des circonstances très compliquées et alors que des négociations politiques seront à un moment donné indispensables. Avec la destitution du gouvernement, l'Etat central perd un interlocuteur potentiel.*

**Reste-t-il encore une possibilité pour que cette application de l'article 155 n'ait pas lieu ? Le vote des mesures de Madrid n'aura lieu qu'à la fin de la semaine.**

*Les délais sont très courts. Le gouvernement n'a laissé que*

*48 heures à Carles Puigdemont pour présenter ses réactions aux décisions annoncées par Rajoy. C'est trop peu, et c'est à mon avis une erreur politique. L'exécutif de Madrid aurait dû faire preuve de plus de flexibilité pour laisser encore un peu de temps aux manœuvres politiques et essayer de trouver une issue négociée à ce conflit. Mais on a désormais l'impression que la recherche d'une porte de sortie n'existe plus. En termes footballistiques, Madrid cherche à remporter le match 10 à 0. Cela peut avoir des conséquences politiques sur le long terme. ■*

Propos recueillis par  
GUILLAUME BONTOUX

**« Une fois que les mesures proposées par Rajoy entreront en vigueur, ce gouvernement catalan n'existera plus »**

## En Italie, la Vénétie et la Lombardie votent pour plus d'autonomie

La Vénétie a réussi son pari dimanche en atteignant le quorum de 50 % de participation pour un référendum visant à réclamer à Rome davantage d'autonomie, tandis que pour la même question la Lombardie avait plus de mal à mobiliser. Alors que les bureaux de vote étaient ouverts jusqu'à

23h, la région Vénétie a annoncé en début de soirée une participation de 50,1 % à 19h. A la même heure, la mobilisation était de 30,5 % en Lombardie (nord), où aucun seuil n'est cependant nécessaire.

Longtemps passé inaperçu, ce scrutin purement consultatif et prévu par la Constitution italienne, a pris une teinte particulière après le vote d'autodétermination de la Catalogne, bien que les enjeux restent sans commune mesure. Avant le scrutin, les son-

dages donnaient une nette avance au oui en Vénétie comme en Lombardie, où les électeurs doivent dire s'ils souhaitent que leur région dispose de « formes supplémentaires et conditions particulières d'autonomie », à négocier ensuite avec Rome.

La Lombardie et la Vénétie figurent parmi les régions les plus riches d'Italie, et contribuent à hauteur de 30 % au PIB du pays. Elles sont aussi parmi les plus « vertueuses » en termes d'endettement. (afp)